

José Garçon, L'attentat de l'aéroport
dans: Reporters sans frontières,
Le Drame algérien,
La Découverte 1995,
p.181-182

L'attentat de l'aéroport

C'est par une quadruple exécution capitale que les autorités algériennes ont clos le 31 août 1993 le dossier de l'explosion de l'aéroport d'Alger. Survenant un an presque jour pour jour après le premier attentat aveugle qu'ait connu l'Algérie indépendante, l'exécution de Hocine Abderrahim, Rachid Hachaïchi, Saïd Soussene et Mohamed Imad n'a cependant pas levé les zones d'ombre d'un carnage qui fit neuf morts et cent vingt-trois blessés. En cela, il est exemplaire de nombre d'attentats qui vont suivre.

Comme toujours à la fin des vacances scolaires, l'aéroport Houari-Boumediene connaît une belle cohue en ce 26 août 1992. Des familles entières repartent pour Paris, Marseille ou Bruxelles après avoir «passé l'été au pays». Mais à 10 h 46, tout bascule quand explose un sac placé sous un siège. La suite, des millions d'Algériens la découvrent, horrifiés, sur leurs petits écrans : trois jours durant, la télévision nationale diffuse des images atroces de corps déchiquetés, de blessés se tordant de douleur... En arrivant sur les lieux trente-cinq minutes après l'explosion, le chef du gouvernement Belaïd Abdesslam a déjà découvert un coupable – «la main de l'étranger» – vite identifié par son ministre de l'Intérieur : «les terroristes».

A première vue, tout accuse les islamistes. A commencer par les aveux des

principaux accusés. Arrêtés une quinzaine de jours après l'attentat, quatre hommes filmés à leur insu pendant leurs interrogatoires - Hocine Abderrahim, présenté comme le «chef de cabinet» d'Abassi Madani ; Rachid Hachaïchi, un commandant de bord d'Air Algérie ; Saïd Soussene, un élu municipal du FIS, et Mohamed Rouabhi - reconnaissent non seulement leur responsabilité, mais soulignent celle du FIS en fournissant moult détails sur le dispositif général de l'opération. De tels aveux ont vite fait de balayer plusieurs interrogations : le temps écoulé entre le coup de téléphone anonyme, conseillant au standard de l'aéroport de faire évacuer l'aéroport au plus vite, et l'explosion (quatre minutes, comme on l'affirme officiellement, ou près de dix?); l'absence de tout début d'évacuation ; l'arrestation, le 18 août, soit huit jours *avant* l'attentat, de Saïd Soussene, l'homme présenté comme son principal inspirateur...

Aveux sous la torture

La volte-face des accusés affirmant dès le début du procès que leurs aveux leur ont été extorqués sous la torture ne sera pas davantage prise en compte par la Cour spéciale d'Alger, qui prononcera 38 peines de mort, dont 26 par contumace.

Les séquelles montrées par les accusés ne laissent pourtant aucun doute sur l'utilisation de la torture, même si le procureur et une partie de la presse algérienne y voient seulement «une tactique de défense». «J'ai été emmené deux fois à l'hôpital militaire d'El Nadja, le crâne totalement ouvert, et j'ai été interrogé à peine revenu. J'ai juré n'avoir aucun lien avec l'attentat. On m'a alors asséné un coup de poing sur le crâne en me disant : "Maintenant, bois ton sang." J'ai failli devenir fou sous la torture», affirmera Hocine Abderrahim, tandis que Mohamed Rouabhi murmure : «J'ai honte de vous relater ce qui s'est passé.» Rendant compte de l'audience, le quotidien *El Watan* remarquera que «Rouabhi a hésité longtemps avant d'avouer qu'il a été castré».

La personnalité des accusés permettra à la Cour de faire l'impasse sur l'utilisation de la torture et sur l'incroyable confusion des débats (quatre autres affaires sans aucun lien entre elles ont été jugées en même temps). A l'exception de Hachaïchi, tous appartiennent en effet à un groupe de la mouvance armée islamiste. Et celui-ci a bien projeté un attentat contre l'aéroport : faire sauter la tour de contrôle de nuit, donc sans risque de tuer, afin de ne pas discréditer le FIS aux yeux de la population. Le changement de cible et le carnage qui s'en est ensuivi demeurent dès lors un mystère. Comme demeure inconnue l'identité du poseur de bombe, que ni l'accusation, ni les inculpés n'ont révélée.

L'enchaînement des événements qui a conduit au massacre a-t-il en partie échappé aux islamistes? Une manipulation a-

t-elle eu lieu à un moment ou l'autre de la chaîne, ce que certains des accusés ont suggéré au cours du procès en désignant «la police»? La surprise et la colère du «général» Chebouti, chef présumé des groupes clandestins, lorsqu'il a appris l'attentat, indiquent au minimum qu'il n'imaginait pas que ces derniers puissent avoir organisé un tel carnage.

Outre qu'on voit mal l'intérêt d'un mouvement de masse à frapper aveuglément une population qu'il cherche précisément à faire basculer en sa faveur, plusieurs points demeurent particulièrement obscurs : le soudain «professionnalisme» de groupes qui, à l'époque, s'étaient surtout attaqués à des policiers ou des militaires circulant le plus souvent seuls. Comment croire par ailleurs que des hommes comme Soussene et Abderrahim — arrêtés et détenus de 1987 à 1989 en raison de leurs liens avec le «réseau terroriste» de Mustapha Bouyali — n'aient pas été étroitement surveillés après leur libération? Cette hypothèse, déjà peu crédible, est d'ailleurs démentie par l'enquête elle-même : dès le 18 août, en effet, les policiers ont appris — grâce à l'arrestation de Soussene ou à l'information d'une de leurs «taupes» — que se préparait une action contre l'aéroport. On s'explique mal dès lors les raisons pour lesquelles la surveillance n'y a pas été considérablement renforcée. En fait, la seule chose qui semble acquise, c'est qu'on ne saura jamais la vérité. «Je suis contre tout ce qui s'est passé, dira seulement Rachid Hachaïchi avant la levée de la dernière audience. L'histoire dévoilera l'identité des véritables auteurs.»

■ José Garçon